



Nations Unies

# Modules de formation de base préalable au déploiement

pour les opérations de maintien de la paix des  
Nations Unies

CPTM 2017

Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et Département de  
l'appui aux missions

## DROITS D'AUTEUR/NOTE

Les modules de formation de base préalable au déploiement (CPTM) destinés aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies ont été mis au point par le Service intégré de formation du Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) et du Département de l'appui aux missions (DAM). Ils ont été officiellement reconnus comme directives par les Secrétaires généraux adjoints du DOMP et du DAM le 2 mai 2017.

Service Intégré de Formation

Département des Opérations de la paix

Nations Unies

New York, NY, 10017, États-Unis

© ONU 2017

Ce document peut être reproduit à des fins éducatives ou non lucratives sans autorisation spéciale de l'ayant droit, à condition que la source soit citée. Ce document ne peut être vendu.

Les CPTM du DOMP et du DAM des Nations Unies ont été édités par Seun Abiola, Patricia Keays et Jenna Russo. La conception et la mise en page ont été réalisées par Jenna Russo. Toutes les photographies proviennent de l'ONU et du domaine public, sauf indication contraire.

Les CPTM seront régulièrement mis à jour afin de s'adapter au mieux aux évolutions des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires et suggestions de contenu pour les versions ultérieures à l'adresse suivante : [peacekeeping-training@un.org](mailto:peacekeeping-training@un.org). Les CPTM peuvent être consultés en ligne sur le site du Centre de ressources de maintien de la paix : <http://research.un.org/fr/peacekeeping-community>

## Remerciements

Les CPTM ont été élaborés dans le cadre d'une collaboration entre le Service intégré de formation, d'autres bureaux du Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) et du Département de l'appui aux missions (DAM) des Nations Unies, et le système global des Nations Unies, dans le souci de refléter la vision des Nations Unies dans son ensemble.

Le Service intégré de formation a pu bénéficier de l'expertise considérable du DOMP, du DAM, du Département des affaires politiques (DAP), du Département de la sûreté et de la sécurité (DSS), du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH), du Bureau de gestion des ressources humaines (OHRM), du Bureau des affaires juridiques (BAJ) et des missions des Nations Unies sur le terrain. Les coordonnateurs de contenu et les experts techniques des Nations Unies ont largement contribué à la mise à jour des supports de formation en y incluant les évolutions majeures survenues dans l'activité de maintien de la paix de l'ONU depuis la dernière version des CPTM en 2009. Parmi les contributeurs figurent, entre autres, Hadi Ahankoob, Baha Al-Attia, Brenda Ammeraal, Erin Baud, Marianne Bauer, Alice Chow, Katja Flueckiger, Guillermo Forteau, Abigail Hartley, Venetia Holland, Clare Hutchinson, Sungmin Patricia Kim, David de Koning, Georgia Koutrafouris, Siva Methil, Sharon O'Brien, Sara Rendtorff, Thomas Ritzer, Jonathan Robinson, Alessandro Susini et Yasna Uberoi.

Le Service Intégré de la Formation a veillé à ce que les contenus de formation soient « axés sur le client » pour les formateurs issus des États membres, et qu'ils « mettent l'accent sur l'apprentissage » pour le personnel de maintien de la paix. Des supports éducatifs ont par conséquent été intégrés dans la nouvelle version. Les CPTM ont bénéficié des enseignements retenus et des bonnes pratiques de l'équipe de formation préalable au déploiement (CPTT) du Service intégré de formation, qui forme du personnel civil au maintien de la paix de l'ONU. Juliana Ribeiro, Mohamed Fofana, Milena Stepanovic, Anna-maria Pinto et Anna Somarell, du CPTT, ont largement contribué au développement du CPTM à travers leur participation à la conception, au contenu et aux méthodes d'enseignement. Le personnel du Service Intégré de la Formation a apporté ses remarques et son soutien à différentes étapes du projet.

Le Service Intégré de la Formation a par ailleurs tiré profit des recommandations formulées par les partenaires de formation, notamment les instituts de formation au maintien de la paix des États membres. De nombreux formateurs des instituts nationaux de formation au maintien de la paix ont fourni leurs remarques, directives,

remarques, études de cas, photographies et autres supports pertinents qui ont été intégrés aux CPTM.

Le projet a été conçu par Rafael Barbieri, du Service Intégré de la Formation, et Patricia Keays, consultante indépendante, sous la direction de Seun Abiola, du Service Intégré de la Formation. Les principaux acteurs de ce projet sont Seun Abiola et Patricia Keays, qui ont réalisé, avec l'aide précieuse de Jenna Russo, les éléments d'apprentissage, la conception, la structure et la présentation conviviale des CPTM. Paula Beltgens a également participé au projet dans ses prémisses.

Le Service Intégré de la Formation tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué au développement du CPTM. Ceux-ci n'auraient pas vu le jour sans l'engagement, la participation active et la volonté de ces personnes de partager leur savoir et leur temps.

Une liste exhaustive des personnes ayant participé activement aux consultations est jointe en annexe.

## **Abréviations**

## **Introduction**

## **DIRECTIVES**

### **Directives adressées aux États membres**

### **Directives adressées aux responsables de stage**

### **Directives adressées aux instructeurs**

## **Modules de formation de base préalable au déploiement (CPTM)**

### **Module 1 :           Aperçu des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

Cours 1 :           Introduction aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Cours 2 :           Présentation des différentes activités en matière de paix et de sécurité

Cours 3 :           Principes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Cours 4 :           Le cadre juridique des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Cours 5 :           Les mandats du Conseil de sécurité en pratique

Cours 6 :           Le fonctionnement des opérations de maintien de la paix

Cours 7 :           Être unis dans l'action au sein de la mission

Cours 8 :           Les partenaires de la mission

### **Module 2 :           Les tâches assignées aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

Cours 1 :           Vue d'ensemble des mandats

- Cours 2 : Les activités de consolidation de la paix
- Cours 3 : Les droits de l'Homme
- Cours 4 : Les femmes, la paix et la sécurité
- Cours 5 : La protection des civils
- Cours 6 : Les violences sexuelles liées aux conflits
- Cours 7 : La protection de l'enfance
- Activité de formation : Actions destinées au personnel de maintien de la paix

**Module 3 : Le personnel individuel de maintien de la paix**

- Cours 1 : Les valeurs et compétences fondamentales de l'ONU
- Cours 2 : Le respect de la diversité
- Cours 3 : Comportement et discipline
- Cours 4 : Exploitation et atteintes sexuelles
- Cours 5 : Environnement et ressources naturelles
- Cours 6 : Sûreté et sécurité du personnel des Nations Unies
- Cours 7 : Sensibilisation à la sécurité personnelle
- Cours 8 : Santé
- Cours 9 : VIH/sida
- Cours 10 : Gestion du stress
- Plan du cours : Sécurité routière
- Plan du cours : Notions en matière de premiers secours

**ANNEXE**

**LISTE DES PARTICIPANTS AUX CONSULTATIONS**

## Liste des abréviations

APRONUC Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge  
ATNUTO Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental  
BAJ Bureau des affaires juridiques  
BCAH Bureau de la coordination des affaires humanitaires  
BINUB Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (devenu BNUB en janvier 2011)  
BNUB Bureau des Nations Unies au Burundi  
BSCI Bureau des services de contrôle interne  
CCP Commission de consolidation de la paix  
CCQAB Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires  
CDV conseil et dépistage volontaire  
CEDAW Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes  
CICR Comité international de la Croix-Rouge  
CR Coordonnateur résident  
CSI cadre stratégique intégré  
DAM Département de l'appui aux missions  
DAP Département des affaires politiques  
DDR désarmement, démobilisation et réinsertion  
DDRRR désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réinstallation  
DOMP Département des opérations de maintien de la paix  
ECOSOC Conseil économique et social des Nations Unies  
EPI évaluation et planification intégrées  
FAO Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
FCP Fonds pour la consolidation de la paix  
FICR Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
FINUL Force intérimaire des Nations Unies au Liban

FMI Fonds monétaire international  
FUNU Force d'urgence des Nations Unies  
GANUPT Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition  
HCDH Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme  
HCR Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés  
IASC Comité permanent inter organisations  
IST infection sexuellement transmissible  
KFOR Force internationale de sécurité au Kosovo  
MANUA Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan  
MINUAD Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour  
MINUEE Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée  
MINURSO Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental  
MINUSIL Mission des Nations Unies en Sierra Leone  
MINUSTAH Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti  
MONUC Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (devenue MONUSCO en juillet 2010)  
MONUSCO Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo  
MSF Médecins sans frontières  
NEM neutralisation des explosifs et munitions  
OEA Organisation des États américains  
ONG organisation non gouvernementale  
ONUC Opération des Nations Unies au Congo  
ONUST Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve  
OSC organisation de la société civile  
OTAN Organisation du Traité de l'Atlantique Nord  
PIDCP Pacte international relatif aux droits civils et politiques  
PIDESC Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels  
PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

PPE prophylaxie post-exposition  
RBB budgétisation axée sur les résultats  
RDC République démocratique du Congo  
RE règles d'engagement  
RFY République fédérative de Yougoslavie  
RSSG Représentant spécial du Secrétaire général  
SMT équipe de coordination du dispositif de sécurité  
SOP procédure opérationnelle normalisée  
TB tuberculose  
UE Union européenne  
UNFICYP Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre  
UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance  
UNMAS Service de la lutte antimines des Nations Unies  
UNMOGIP Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan  
UNOPS Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets  
VIH/SIDA virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise

Le personnel de maintien de la paix de l'ONU apporte une contribution importante en venant en aide aux pays faisant face à des conflits. Ses membres mettent leurs compétences, leurs connaissances et leur expérience au service du soutien de la paix au sein des communautés dans lesquelles ils sont déployés. Ils sont confrontés à de nouveaux contextes, défis et expériences ainsi qu'aux grands espoirs du pays d'accueil et de la communauté internationale quant à la manière dont ils vont apporter leur aide. L'un des meilleurs moyens de soutenir le personnel de maintien de la paix dans les tâches complexes qu'il est appelé à accomplir est de le préparer grâce à une formation appropriée et pertinente avant son déploiement. Une telle formation est essentielle pour la réussite du transfert des compétences, connaissances et expériences utiles nécessaires pour garantir l'efficacité des opérations de maintien de la paix de l'ONU.

### **Objectifs des CPTM**

Les modules de formation de base préalable au déploiement (CPTM) représentent les connaissances essentielles que doit posséder l'ensemble du personnel de maintien de la paix - militaires, policiers et civils - afin de fonctionner efficacement lors d'une opération de maintien de la paix de l'ONU. Ces modules devraient servir de référence première à toute formation préalable au déploiement des Nations Unies. Les CPTM visent à fournir à l'ensemble du personnel de maintien de la paix - militaires, policiers et civils - une conception commune des principes, directives et politiques de base de l'activité de maintien de la paix de l'ONU pour s'assurer de l'efficacité et de la cohérence de ses opérations de maintien de la paix. Ces principes, directives et politiques établissent les normes que doit respecter le personnel de maintien de la paix de l'ONU. Ces normes guident le personnel de maintien de la paix à travers les tâches sensibles qu'il accomplit pour venir en aide aux pays qui passent d'un contexte de conflit à un contexte de paix.

Point de départ de la formation préalable au déploiement dans le cadre du maintien de la paix par l'ONU, les CPTM présentent un aperçu des points suivants :

- le contexte en situation de conflit ou d'après-conflit ;
- les responsabilités et compétences attendues du personnel de maintien de la paix pour venir en aide au pays d'accueil ;
- l'éventail des tâches à accomplir ;
- les collaborations requises avec un certain nombre d'acteurs au sein de la mission elle-même, et plus généralement dans le pays et la région.

Des modules de formation spécialisée destinés aux différentes catégories de personnel (militaires, policiers, civils) et des thèmes spécialisés complètent la formation de base préalable au déploiement du personnel de maintien de la paix de l'ONU en y ajoutant des informations approfondies. Les CPTM et les modules de formation spécialisée constituent ensemble le minimum requis pour une formation préalable au déploiement de l'ONU.

## **Nouveautés des CPTM 2017**

Le maintien de la paix évolue en permanence. Il se doit d'être réactif et efficace face aux nouvelles menaces et à la complexité des tâches à accomplir. Ces changements prouvent plus que jamais le besoin de disposer d'une formation solide préalablement au déploiement.

Le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) de l'ONU a publié la précédente version des CPTM en 2009 en remplacement des modules de formation générique (SGTM) publiés en 2005. En fonction de l'évolution des besoins en matière de maintien de la paix, le Service intégré de formation de la Division des politiques, de l'évaluation et de la formation du DOMP veille continuellement à ce que le contenu de ses formations soit mis à jour et à ce qu'il reflète les points suivants :

- les priorités opérationnelles et demandes actuelles ;
- les évolutions juridiques et en matière de politiques au sein du DOMP, du DAP et du système de l'ONU ;
- les exigences fixées par les résolutions du Conseil de sécurité en matière de formation.

Le Service intégré de formation procède régulièrement à un examen approfondi des normes de formation préalable au déploiement de l'ONU et des CPTM et modules de formation spécialisée qui y sont associés afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins identifiés dans les évaluations des besoins stratégiques en matière de formation au maintien de la paix. Les conclusions de l'évaluation des besoins stratégiques mondiaux en matière de formation réalisée en 2012-2013 ont été intégrées à la présente mise à jour des CPTM. Ce rapport a confirmé l'importance capitale d'une grande partie du contenu des CPTM 2009, toujours valable, et a recommandé de les mettre à jour. L'accent a donc été mis sur la mise en œuvre des mandats.

Les éléments nouveaux CPTM 2017 sont notamment :

- des contenus mis à jour ;
- l'accent porté sur l'apprentissage ;
- des supports d'apprentissage améliorés ;
- une meilleure présentation.

Outre la description des politiques et des directives, les CPTM permettent de renforcer la capacité à les exécuter. Cela se traduit notamment par la focalisation sur l'application pratique basée sur des expériences réelles en matière de défis et de bonnes pratiques.

Nous œuvrons à travers les CPTM à accroître la capacité du personnel de maintien de la paix à accomplir efficacement une opération de maintien de la paix afin de mener à bien son mandat.

### **Présentation des CPTM 2017**

Les CPTM comprennent des **Directives** relatives aux formations de base préalables au déploiement destinées à trois groupes cibles principaux :

#### **Directives adressées aux États membres**

#### **Directives adressées aux instituts de formation au maintien de la paix**

#### **Directives adressées aux instructeurs**

Les Directives adressées aux États membres portent sur les aspects du cycle de formation au maintien de la paix.

Les Directives adressées aux instituts de formation au maintien de la paix portent sur le déroulement des stages, le profil des instructeurs et la stratégie d'évaluation.

Les Directives adressées aux instructeurs sont plus détaillées et incluent des supports d'apprentissage consolidés et mis à jour par rapport aux CPTM 2009.

Les CPTM s'articulent en trois **modules** :

**Module 1 : Introduction aux opérations de maintien de la paix de l'ONU**

**Module 2 : Les tâches assignées aux opérations de maintien de la paix de l'ONU**

**Module 3 : Le maintien de la paix au niveau individuel**

Le module 1 met l'accent sur un aperçu des opérations de maintien de la paix des Nations Unies afin de répondre aux interrogations suivantes : Qu'est-ce que l'ONU ? Qu'est-ce que le maintien de la paix par l'ONU ? Qui sont les membres du personnel de maintien de la paix ? Pourquoi être déployé dans un pays ? Qui sont nos partenaires ? Il présente un aperçu de l'activité de maintien de la paix comme outil permettant de faire face à des conflits violents.

Le module 2 met l'accent sur les tâches assignées aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies afin de répondre aux interrogations suivantes : Quels sont les principales tâches confiées au personnel de maintien de la paix ? Comment se déroulent nos partenariats ? Comment se coordonnent les actions au sein et à l'extérieur de la mission ? Qu'attend-on de notre travail quotidien ? Ce module passe en revue des thématiques et priorités transversales, notamment les droits de l'homme, la protection des civils, l'intégration de la dimension de genre, les violences sexuelles liées aux conflits et la protection de l'enfance.

Le module 3 est axé sur le maintien de la paix au niveau individuel afin de répondre aux interrogations suivantes : Qu'entend-on par représenter les Nations Unies ? Quels sont les actions et comportements individuels qui contribuent positivement à l'image des Nations Unies ? En quoi mon comportement dans ma vie privée et publique peut-elle affecter l'image des Nations Unies ? Comment puis-je protéger ma santé et ma sûreté ? Ce module présente les responsabilités individuelles telles que les obligations vis-à-vis des normes de conduite des Nations Unies, la tolérance zéro pour l'exploitation et les atteintes sexuelles, la protection de l'environnement, la santé, la sûreté et la sécurité.

Le contenu des modules se présente sous forme de **cours**. Il y a 25 cours en tout.

Le module 3 comprend deux **plans de cours** pour le cours 3.11 portant sur la sécurité routière et le cours 3.12 portant sur les premiers secours sur le terrain. Ces cours

devront être assurés comme exercice pratique par un professionnel certifié et nécessiteront du temps supplémentaire. Le plan du cours informe les instructeurs des messages clés à prendre en compte lors de la présentation du cours.

Chaque **cours** s'articule comme suit :

Aperçu du cours

Finalité

Intérêt

Objectifs

Plan du cours

Cours

Résumé

Évaluation

Questions fréquemment posées et mots clés

Textes de référence

Le cours contient des **points à retenir** qui servent de résumé du cours.

Des **diapositives** sont incluses dans le texte et sont également disponibles dans des fichiers de présentation séparés.

Des **activités d'apprentissage** sont proposées à divers passages du cours. Les instructions et ressources détaillées pour les activités d'apprentissage sont réunies séparément des cours.

Les **instructions détaillées pour les activités de formation** respectent le format standard suivant :

Méthode

Objectif

Durée

Préparation

Instructions

Variantes

Des exemples d'**évaluation des acquis** figurent dans le cours. Les évaluations d'acquis sont présentées dans un document séparé.

Les **évaluations d'acquis** comportent au moins trois types de questions :

Questions ouvertes

Phrases à compléter

Vrai ou faux

Certains cours du Module 1 proposent des questions à choix multiples pour évaluer les acquis. Le cours 3.1, portant sur les valeurs et compétences fondamentales de l'ONU, propose une auto-évaluation. Plusieurs cours proposent d'autres moyens d'évaluer les acquis.

Un **support d'apprentissage** apparaît également dans chaque cours afin de guider les instructeurs lors de la présentation du cours.